



Ce sujet est une véritable préoccupation pour nos collègues.

La revendication d'une médecine du travail figure dans les mandats du SE-UNSA depuis longtemps.

Il n'existe en effet aucune médecine du travail pour les enseignants qui peuvent travailler 40 ans sans jamais avoir vu un médecin !

Enseigner, un métier sans risque ?

Fatigue et maladies s'arrêtent-elles aux portes de nos classes ?

En 1991 au travers d'un accord salarial, un engagement avait été pris sur l'ouverture de négociations sur ces questions de sécurité et santé et il avait fallu ensuite quatre ans pour, qu'enfin, un accord cadre aboutisse.

Mais dans le ministère de l'Éducation nationale, c'est encore très largement de la fiction.

Au SE-UNSA, nous jugeons inacceptable cette situation :

- **Inacceptable**, car notre métier est éprouvant, nerveusement et physiquement.

- **Inacceptable**, car nous sommes en présence d'enfants et peu de précautions sont prises par rapport aux transmissions possibles de maladies, d'infections.

- **Inacceptable** et paradoxal, quand notre ministère donne mission aux enseignants d'enseigner aux élèves, l'éducation à la santé

- **Inacceptable**, car si la « mention ressources humaines » existe dans notre ministère, elle ne retient que la notion ressources pour la gestion administrative et l'institution néglige la dimension humaine en terme de prévention et de suivi de la santé des personnels.

En matière de politique de santé au travail, l'Éducation nationale est tout simplement très largement hors la loi.

Sur ce dossier, l'École réussit cet exploit de mériter le bonnet d'âne pour ses propres agents !

L'administration ne contredit pas ouvertement la loi : elle pratique la transgression par omission.

On ne contredit pas, on oublie tout simplement de mettre en oeuvre !

800 000 collègues se trouvent exclus d'un droit obtenu après des années de combat.

La réglementation prévue pour la fonction publique et dans le monde du travail doit s'appliquer à tous les enseignants comme à tous les salariés.

Avec le SE-UNSA, exigez un véritable service de Santé au travail !

La médecine du travail interdite aux enseignants ?

SE-UNSA
La santé au travail, un droit pour tous !

Syndicat des Enseignants - UNSA
Du nouveau pour le syndicalisme
www.se-unsa.org

